

Depuis plus de 20 ans, la FSU-SNUipp organise son université d'automne au niveau national. Désormais, la FSU-SNUipp Bretagne organise également une université de printemps. La première édition s'est déroulée les 5 et 6 avril 2023 à Saint-Brieuc, organisant ainsi deux jours d'échanges et de réflexion avec des chercheur·es et militant·es pédagogiques autour des pratiques professionnelles, de l'école publique et plus généralement, des questions de société.

Articulée autour de demi-journées « thématiques » (coopération d'une part, liberté pédagogique d'autre part, puis corps et apprentissages), l'ouverture proposée par Ghislain Leroy autour de la place et des enjeux de l'École publique nous a permis d'aborder cette question d'un point de vue sociologique, voire parfois philosophique, car c'est une réalité, l'École publique est menacée et l'éducation doit être protégée de la marchandisation. Au-delà de la question de l'enseignement privé tel qu'on le vit en Bretagne, la privatisation de l'enseignement s'accélère sous le coup de réformes libérales portées par les derniers ministres de l'Éducation Nationale. Financements sous condition de projets et dans la limite d'une enveloppe budgétaire contrainte à laquelle toutes les écoles ne pourront avoir accès, recrutement des enseignant·es par les directeur·trices, contractualisation des moyens, pilotage par les évaluations, recentrage sur les uniques fondamentaux alors que les études montrent que cette vision mécaniste des apprentissages renforce les inégalités scolaires. C'est une école à deux vitesses qui apparaît avec « l'école du futur » si chère au président de la République : l'école de l'élite d'un côté, et l'école des catégories populaires de l'autre.

« L'école du peuple sera celle des éducateurs du peuple » écrivait Célestin Freinet. Une école pour la démocratisation scolaire et le refus de son organisation élitiste. Le projet de la FSU-SNUipp pour une école émancipatrice fait écho à cette « école du peuple ». Sa déclinaison pédagogique passe, entre autres, par un appui sur le collectif classe et des pratiques coopératives pour apprendre ensemble. C'est ce lien entre coopération à l'école et coopération dans la société que Patrick Labarrière, militant à l'ICEM du Morbihan, est venu développer. Toutefois, les classes coopératives ne se décrètent pas, elles se construisent et s'organisent. Sylvain Connac s'est attardé sur ce risque d'instaurer la coopération sans qu'elle ne fasse réellement progresser les élèves.

Parce que la liberté pédagogique des enseignant·es doit être garantie pour permettre à toutes et tous d'acquérir les savoirs, la thématique a été abordée au deuxième jour de l'Université de printemps. Pour la FSU-SNUipp, ce sont celles et ceux qui font la classe qui doivent être conceptrices et concepteurs de leurs pratiques pédagogiques. Laetitia Bueno-Ravel, en lien avec l'enseignement des mathématiques, et Rachel Schneider, à partir de l'apprentissage de la lecture, ont interrogé les politiques éducatives actuelles, en particulier la multiplication de documents et de préconisations institutionnelles, ainsi que les évaluations standardisées imposées et leur pilotage par les résultats.

Enfin, et parce qu'il est le premier vecteur des apprentissages, Danièle Dumont, puis Pascal Ronceray ont replacé le corps au cœur de notre réflexion. Que ce soit pour le geste d'écriture ou en EPS, la place du corps et l'appel à tous les sens dans les apprentissages sont essentiels et déterminants suivant l'approche que l'on choisit. Ces deux intervenants ont donc également réinterrogé la notion des « fondamentaux » mise en avant par le Ministère.



Nous, professionnel·les de l'éducation, avons une grande responsabilité pour former des citoyen·es éclairé·es capables de penser le monde dans sa complexité.

Nous sommes ambitieux·ses pour l'École publique. Les débats qui ont animé ce temps de réflexion l'ont montré.

**En attendant la prochaine édition de l'UDP Bretagne en mars 2024 à Rennes, revivez les échanges et apports des intervenant·es . Vous trouverez dans cette publication des extraits de leurs interviews réalisées dans le cadre de l'UDP 2023 et pourrez accéder aux versions intégrales en scannant le QR-code en page 8.**



**Sylvain Connac**  
Université Montpellier 3  
Aménagements flexibles et  
coopération entre élèves

« enseigner la coopération nécessite  
d'organiser la coopération »

### En quoi la coopération facilite-t-elle la prise en compte de la diversité des élèves ?

« J'ai envie de dire pour commencer que la coopération ne prend pas forcément en compte la diversité des élèves dans la classe. Il ne suffit pas de faire coopérer ou de vouloir faire coopérer les élèves pour que des effets soient visibles en termes de différenciation pédagogique positive. On pourrait même noter des effets inverses en termes de différenciation positive excluante et dévalorisante pour les élèves les plus fragiles.

En revanche, ce que nous étudions, et ce qui a été développé lors de l'UDP, ce sont les modalités d'organisation de la coopération qui favoriseraient le progrès de chaque élève : par exemple le fait de distinguer la coopération de la collaboration, le fait d'orienter les enfants qui souhaitent coopérer vers des tâches individuelles et de ne pas obliger les enfants à coopérer. Toutes ces réflexions et organisations pourraient profiter à tous mais cela se construit au quotidien, avec les élèves. »

### Pensez-vous que dans la formation initiale et continue des enseignants, la coopération entre élèves doit y être enseignée ?

« Alors je pense que l'on ne peut pas improviser ou avoir des intuitions de génie sur des travaux pédagogiques qui datent de plusieurs siècles, comme cela par soi-même, ni compter sur le fait que tous les entrants dans le métier vont pouvoir se les approprier sans formation. Il y a véritablement besoin qu'il y ait une offre de formation qui soit cohérente et conséquente sur ces sujets. Et ce ne sont pas les seuls. Après, enseigner la coopération nécessite d'organiser la coopération. Et nous sommes plusieurs à penser que ce qui permettrait le mieux de s'approprier les organisations coopératives pour des élèves, ce serait de les vivre soi-même lorsque l'on est sur les bancs de l'université ou au sein d'une animation pédagogique. Le fait de vivre du travail en groupe, de vivre de l'entraide, de vivre un conseil coopératif en tant qu'adulte, nous aiderait beaucoup à réussir à le mettre en place avec des élèves, car nous aurions ainsi vécu nous-mêmes les éventuels biais qu'il pourrait y avoir à organiser ces coopérations. »

### Y a-t-il un âge pour coopérer ?

« Des études sur la coopération ont été menées. L'ouvrage « Pourquoi nous coopérons » de Michael Tomasello édité aux Presses Universitaires de Rennes montre, à travers son protocole de recherche, que des nourrissons coopèrent de manière spontanée. Donc ma réponse est non, il n'y a pas d'âge pour apprendre et savoir coopérer. C'est propre à qui nous sommes en tant qu'êtres humains. »



**Patrick Labarrière – ICEM 56**  
Enjeux sociétaux de la  
coopération à l'école

« Coopérer, cela peut parfois prendre du temps,  
car cela demande l'acceptation et la prise en  
compte de l'autre »

### Est-ce que vous faites un lien entre la manière de faire classe et des engagements militants ?

« Moi, je fais des liens dans la manière de faire classe. Je pense que tout le monde devrait faire ces liens. La manière d'enseigner n'est pas neutre. Quand on pense ne pas avoir d'influence sur la classe lorsque l'on choisit tel ou tel type d'enseignement ou telle manière de faire, c'est faux. Quand on pense ne pas avoir d'influence, au pire nous maintenons un ordre établi et cela a des impacts. La place que nous allons donner aux élèves, le respect que nous allons avoir envers eux et tout ce que nous allons mettre en œuvre pour qu'ils puissent se respecter, travailler ensemble et apprendre ensemble, tout cela est très important. Pour moi, c'est quelque chose qui après, pourra avoir un impact sur comment ils sont entre eux en dehors de la classe, en dehors de l'école et dans la société. Je pense que faire le choix d'être enseignant, c'est aussi être porteur de tout cela. »

## Quelle est la meilleure manière pour mettre en place des pédagogies coopératives dans la classe ?

*« Je pense que la meilleure manière, c'est de l'éprouver. Nous ne sommes pas nécessairement formés à cela dans notre parcours avant d'être enseignant et je pense qu'il faut absolument avoir des espaces dans lesquels on puisse coopérer, que cela soit au sein de l'école avec une équipe ou alors dans des associations. Et cela est important d'avoir des retours sur sa pratique. Quand je dis coopérer avec d'autres enseignants, cela sera par exemple, d'avoir des espaces sécurisés au sein desquels on pourra parler de sa pratique avec des personnes qui vont être non jugeantes, et qui seront aidantes pour pouvoir être capable de poser sur la table des choses qui ne fonctionnent pas et d'avoir un regard aidant sur, par exemple « moi j'ai cette situation-là, je l'ai vécue, j'ai fait de cette manière... ».*

## Est-ce que le fonctionnement de l'Education nationale permet de mettre en place la coopération dans la classe ?

« L'Education Nationale ne l'empêche pas, maintenant est-ce qu'elle la favorise, je n'en suis pas sûr. Au sein de la formation en elle-même, il y a pour moi des choses bancales. Les personnes qui nous forment sont aussi les personnes qui nous évaluent. Cela pose un problème de rapports entre apprenants et formateurs. Pour permettre des espaces de coopération, il faut aussi des espaces pour pouvoir faire. Pour les enseignants et pour les équipes, les latitudes sont très restreintes. Quand on parle du projet d'école par exemple, il est de plus en plus téléguidé pour répondre aux injonctions du rectorat. Le projet d'école est en fait juste une mise en application. Si nous voulons que les équipes puissent coopérer, il faut leur laisser des marges de manœuvre pour pouvoir prendre en main le projet et essayer de le mettre en œuvre et donc avoir des buts communs qui ont pu être choisis. »



**Ghislain Leroy**  
**Université Rennes 2**  
**Ne pas priver l'école publique**

Ghislain Leroy, sociologue de l'éducation porte sa réflexion autour des parcours des enfants au-delà de l'école publique (essentiellement dans l'éducation en famille ou dans les écoles associatives). L'enjeu, pour ses travaux, est de comprendre pourquoi des parents font le choix de ces parcours scolaires alternatifs, en dehors de l'École publique.

La fragmentation des parcours éducatifs n'est pas un phénomène nouveau. On le retrouve depuis longtemps avec les écoles catholiques. Le phénomène, en revanche, prend de plus en plus d'ampleur dans les écoles associatives. Effectivement, s'il n'y a « que » 200 écoles Montessori en France (ce qui est peu par rapport au nombre total d'écoles) et que moins de 1 % des enfants suivent l'éducation en famille, on a pu observer une augmentation de 5 % par an dans les années 2010 du nombre d'enfants scolarisés dans ces parcours.

Les publics accueillis dans les « écoles alternatives » sont très divers et ne correspondent pas nécessairement à des populations favorisées. Pour certains parents qui choisissent la scolarisation dans un parcours alternatif, l'idée revient que grâce à une mise en concurrence des établissements et des enseignants il y aurait une amélioration des résultats (on retrouve ici l'idéologie néo-libérale). Cette idée est confortée par la mise en place de projets innovants dans ces écoles. Chez d'autres familles, l'inscription de leurs enfants dans des parcours alternatifs est davantage en lien avec une personnalisation éducative : l'objectif est d'avoir du « sur mesure » avec un accompagnement poussé en fonction de la personnalité de leurs enfants. Ces parcours alternatifs sont également, pour certains, une fuite : il s'agit surtout de ne pas mettre leurs enfants dans l'école de quartier, l'école « démocratique » apparaissant alors comme un refuge.

Enfin, le recours à l'alternatif vise également à maximiser le potentiel scolaire de l'enfant. Par exemple, le recours à la pédagogie Montessori peut être vu comme permettant d'apprendre des notions plus précocement grâce à une individualisation des apprentissages. Les enfants sont alors en demande et le choix de ce parcours permet l'ajustement par le haut (« On n'a pas de temps à perdre »).

Ces choix de scolariser dans les parcours « alternatifs » interrogent nécessairement sur la notion de communauté : avec qui évolue-t-on ? [...] **Retrouvez la suite de son intervention sur notre site internet (cf QR-code en page 8).**



**Rachel Shneider**  
**Secrétaire nationale de la FSU-SNUipp**  
 La lecture, enjeu professionnel,  
 enjeu de société

« se concentrer sur des « fondamentaux » ne permet pas [...] une entrée sur l'ensemble des savoirs à construire »

**Les évaluations nationales standardisées sont censées apporter un cadre et un objectif à atteindre. Pourquoi les remettre en cause ?**

« On s'est rendu compte et notamment en regardant de près les notes du ministère lui-même, qu'elles aboutissaient finalement à deux conséquences importantes. D'une part, au lieu de mettre en œuvre l'ensemble des programmes - ce qui est nécessaire pour les élèves pour apprendre et réussir - petit à petit, avec ces évaluations, les collègues se concentraient sur certains items et non plus sur l'ensemble des programmes. Le premier constat est donc la réduction des contenus enseignés et ça, à la FSU-SNUipp, on est absolument convaincu-es que ce n'est pas du tout le bon chemin.

La 2<sup>ème</sup> conséquence, c'est une dépossession professionnelle. Les inspecteurs généraux ont montré dans un rapport que les collègues renonçaient par exemple à leurs propres évaluations diagnostiques en début de CP. Il y a donc progressivement une dépossession professionnelle, en plus du resserrement des contenus enseignés sur des compétences fragmentées, instrumentales et qui ne vont pas permettre aux élèves de réussir. »

**Jean-Michel Blanquer prétendait que les compétences des élèves se sont améliorées grâce au recentrage sur les apprentissages fondamentaux. Vrai ou faux ?**

« C'est faux ! La DEPP a publié une étude comparée sur 5 années consécutives de résultats à ces évaluations nationales et malheureusement, on constate que les écarts entre les élèves de REP + et les autres, au mieux se maintiennent, sinon s'aggravent (5 items sur 7 en français en CE1). Cela veut dire que se concentrer sur des « fondamentaux » ne permet pas d'avoir une entrée dans des apprentissages culturels et une entrée sur l'ensemble des savoirs à construire. Se limiter à ces items-là par le pilotage par les évaluations et donc se concentrer sur les « fondamentaux », finalement ça appauvrit l'enseignement et ça appauvrit ce que les élèves construisent comme savoirs. Le résultat, c'est que les écarts se creusent. »

**En ces temps d'injonctions ministérielles, de méthodes labellisées et de prescription de « bonnes pratiques », reste-t-il encore un espace pour la liberté pédagogique et la réflexion de l'acte d'enseigner ?**

« Bonne question ! Pour la FSU-SNUipp, il y a deux choses à avoir en tête. D'une part, quand en France on a ce qu'on appelle la hiérarchie des normes, ça veut dire que les programmes et le socle commun de connaissances et de culture seront toujours au-dessus des notes de services, des injonctions, des guides, etc... Ce qui induit que quand les collègues travaillent les programmes et le socle commun, ils et elles sont dans leurs droits.

D'autre part, il nous faut redynamiser nos collectifs de travail : réfléchir entre collègues, échanger sur nos pratiques de classe, nous nourrir des stages pédagogiques comme l'UDP de la FSU-SNUipp, et vraiment se dire que nous sommes des professionnels et que nous ne devons pas nous laisser déposséder de notre métier. »



**Les dossiers de la FSU-SNUipp**

En mars 2023, la FSU-SNUipp publiait un 4 pages « réinventer notre métier ».

Pilotage par les évaluations : quel bilan alors que le MEN s'affaire à multiplier

les évaluations nationales standardisées ?



Retrouvez-le en scannant le QR code ou sur le site national de la FSU-SNUipp (rubrique menu/syndicat/publications)





**Guislaine David**  
Co-secrétaire générale  
de la FSU-SNUipp

« Le SNUipp a mis au cœur de son projet les questions pédagogiques, la question de la pratique enseignante et bien évidemment la question de la réussite de tous les élèves »

### Existe-t-il un lien entre la réflexion pédagogique et les revendications syndicales ?

« Forcément, il y a un lien étroit avec le métier, avec nos pratiques de classe : liberté pédagogique et conception, perte de sens et d'attractivité du métier, conditions de travail qui ont des conséquences directes sur les personnels mais également sur les enseignements (nécessité d'effectifs allégés, d'une réelle formation, de RASED complets, de remplaçant·es, d'aide administrative pour la direction...). C'est autant de revendications que porte la FSU-SNUipp, tout en les connectant à la question des salaires, de la carrière, du mouvement, du temps de travail... Le projet de la FSU-SNUipp se fonde sur les remontées de terrain pour construire ses revendications, avec la profession, dans tous les départements. »

### Comment la FSU-SNUipp décline-t-elle la question de la réflexion pédagogique ?

« Dans sa réalité quotidienne, c'est forcément le lien avec la recherche qui est important puisqu'on ne peut pas parler de pratiques pédagogiques sans avoir accès à la recherche, et toute la recherche en éducation. Ces universités de printemps et d'automne organisées par la FSU-SNUipp avec l'intervention de différent·es chercheuses et chercheurs en didactique, servent à faire évoluer les pratiques des enseignant·es au quotidien. A la FSU-SNUipp, on fait beaucoup appel à la recherche et cela se traduit dans nos écrits, nos publications, notamment à travers le « Fenêtres sur cours », revue phare du syndicat qui permet d'avoir un regard sur les pratiques pédagogiques en lien avec les chercheurs. »

### Comment la FSU-SNUipp aborde-t-elle la réflexion sur l'acte d'enseigner et les pratiques pédagogiques ?

« Enseigner est le cœur du métier des professeur·es des écoles. Inévitablement, le SNUipp a mis au cœur de son projet les questions pédagogiques, la question de la pratique enseignante et bien évidemment la question de la réussite de tous les élèves au sein de l'école, notamment ceux des milieux populaires qui sont potentiellement les plus éloignés de la culture scolaire. Cela fonde le projet de la FSU-SNUipp depuis sa création. »



### Les dossiers de la FSU-SNUipp

La FSU-SNUipp publie régulièrement des dossiers thématiques axés sur les questions métiers. Retrouvez-les sur le site national de la FSU-SNUipp (rubrique menu/syndicat/publications) ou en scannant le QR code.



Janvier 2023 : Oser la liberté pédagogique



Juin 2022 : Education artistique et culturelle, une ouverture sur le monde



Janvier 2023 : Enseigner l'oral, c'est à dire



Octobre 2022 : Harcèlement, comment lutter ?



Avril 2023 : Libérer la poésie



Et bien d'autres encore...

**Danièle Dumont**

**Chercheuse**

**Le geste d'écriture : de la prise du crayon à l'accès au sens**



*« Ecrire, c'est produire du sens, c'est aussi anticiper le geste d'écriture »*

**Comment bien placer les doigts sur le crayon ?**

*« Bien placer ses doigts sur le crayon est effectivement important mais si on se limite à cela, on va passer à côté d'un tas de choses qui concernent la tenue du crayon et qui in fine concerneront la production d'écrit. En effet, le placement de la main ainsi que la posture participent tout autant au déplacement des organes scripteurs donc interviennent dans l'acte d'écriture. Il est important de tenir le crayon de la façon la plus économique possible pour que les muscles ne soient pas sollicités en excès : le crayon se tient entre la pulpe du pouce et la dernière articulation du majeur, l'index venant par-dessus pour empêcher le crayon de partir, les deux autres doigts venant en renfort du majeur pour résister à la pression du pouce. Mais la bonne tenue de crayon ne garantit pas un bon déplacement du crayon. Un mauvais maniement ou un mauvais appui de la main peut créer des torsions et tensions dans l'ensemble des organes scripteurs et même jusqu'aux épaules, voire dans le dos. Vous l'aurez compris, si le placement des doigts sur le crayon est important, il n'est qu'un élément parmi d'autres à prendre en compte dans la tenue et le maniement du crayon. »*

**Vous dites qu'il vaut mieux commencer par apprendre à écrire de sa main, plutôt qu'au clavier. Pouvez-vous préciser pourquoi ?**

*« Ça, c'est une grande question surtout depuis que certains pays ont décidé de ne plus apprendre à écrire de sa main et puis sont finalement revenus en arrière. Ecrire, c'est donner du sens aux lettres, c'est aussi anticiper le geste d'écriture. Lorsque vous écrivez avec le clavier, vous tapez sur la même touche, quelle que soit la lettre qui la précède ou la suit. Or, en écriture cursive, le geste diffère car il faut anticiper le lien entre les lettres et donc le déplacement des organes scripteurs. Cette anticipation nécessite un recodage de la lettre en fonction de ce qui précède et ce qui suit. Ce recodage n'existe que dans l'écriture manuscrite et induit une gymnastique neuronale différente, plus complexe, qui favorise un meilleur fonctionnement cérébral. »*

**Pascal Ronceray**

**Conseiller pédagogique  
L'EPS à l'école primaire**



*« L'EPS n'est pas du sport. »*

**Comment définiriez-vous l'EPS à l'école publique ?**

*« L'EPS à l'école de la République aujourd'hui est un OPNI. Et là, tout devient plus clair. Un OPNI? Un Objet Professionnel Non Identifié.*

*Obligatoire depuis 1880, l'EPS a eu des enjeux militaire, politique, hygiéniste et aujourd'hui de santé. Mais l'EPS n'est pas du sport. L'EPS à l'école, c'est permettre à tous les élèves de faire des activités physiques mais c'est aussi de mettre en place des situations d'apprentissage défendant les valeurs de coopération, de respect des règles, de respect de l'autre, de la prise en compte des différences, de la prise en compte de l'autre pour apprendre, de la réduction des inégalités sociales. Elle n'est pas compétitive dans le sens sportif du terme.*

*L'EPS permet aux élèves de connaître leur corps, ses possibilités mais aussi ses limites. »*

**Quelle est la place du corps aujourd'hui dans les apprentissages ?**

*« La recherche montre que le corps est le premier outil de l'homme ayant une part importante dans la construction des connaissances et dans la capacité à les réactiver. Ne parle-t-on pas de "Cognition incarnée" ?*

*« L'EPS doit permettre à l'élève d'apprendre à connaître son corps tout en construisant des pouvoirs d'agir », ce n'est donc pas une discipline de seconde zone, elle doit être considérée comme une discipline fondamentale au même titre que les mathématiques et le français. »*

**Quelle est la place de l'EPS aujourd'hui dans la formation initiale et continue des P.E. ?**

*« Aujourd'hui, on transforme les postes de CPC EPS en postes de CPC référent.es mathématiques ou français ! Et à l'INSPE, il n'est proposé que 50h d'EPS et très peu de temps de pratique sur deux ans de formation... L'institution est donc en contradiction avec ses prescriptions, une fois de plus. Il existe des ressources, de l'entraide, de l'humain, mais cela ne peut suffire. »*



**Laetitia Bueno-Ravel**  
**INSPE Bretagne - UBO**  
Liberté pédagogique et  
mathématiques à l'école

*« Cela donne l'impression que la profusion et la création permanente de ressources est là pour pallier un manque de formation initiale et continue »*

### **Depuis longtemps, des documents institutionnels existent en lien avec les programmes officiels. Que peut-on dire de la profusion de telles ressources publiées depuis quelques années ?**

*« Particulièrement depuis les programmes de 2015, apparaissent de très nombreuses ressources institutionnelles à destination des PE. Les programmes ont été régulièrement transformés jusqu'aux programmes consolidés de 2020. Leur rédaction par cycle pouvant poser des difficultés aux PE, on a eu des repères de progression par cycle, puis des attendus de fin d'année, et également depuis 2016, un très grand nombre de ressources d'accompagnement thématiques. Elles concernent toutes les disciplines et proposent des apports notionnels, didactiques et beaucoup d'activités à mener en classe. Mais ces ressources sont complexes à prendre en main : ressources thématiques multiples par domaine, comprenant chacune des liens vers des activités, auxquelles il faut ajouter les guides de 2021 mais aussi les circulaires pédagogiques et des notes de service quasi annuelles.*

*Les finalités de ces ressources sont très diverses et l'on peut s'interroger sur les possibilités d'intégration et de modification des pratiques de classes au vu de leur quantité mais également sur la manière de les articuler avec les ressources habituelles, à savoir les manuels et sites professionnels. Cela donne l'impression que la profusion et la création permanente de ressources sont là pour pallier un manque de formation initiale et continue. »*

### **Concernant les contenus de ces documents, tout n'est pas à jeter, si ?**

*« Non, bien au contraire. Les ressources actuelles que l'on trouve sur le site éducol, s'appuient sur des travaux de recherche en didactique, en neurosciences ou en psychologie. C'est un réel point positif, d'autant que ces travaux de recherche sont désormais explicitement cités. Mais comment se saisir des résultats de la recherche pour éclairer la pratique des enseignant-es? Certains donnent lieu à des modifications de contenus et de progressions des programmes. Sur ce sujet, les enseignant-es n'ont pas la main. Ensuite, on trouve des résultats en lien avec des situations ou activités considérées comme favorables par la recherche. Comment mettre alors en œuvre ces adaptations du programme et comment mettre en cohérence ces activités ou situations proposées avec les pratiques de classe autour des apprentissages, surtout lorsque l'on suit une progression de manuels. Enfin, les procédures et les erreurs classiques d'élèves sont analysées et permettent d'enrichir les pratiques, à condition d'outiller les enseignant-es pour dépasser ainsi la simple analyse et aider les élèves à mieux apprendre. La question de l'appropriation des apports de la recherche est cruciale et ne peut se traiter sans un temps spécifique de formation. »*

### **Décréter de "bonnes pratiques enseignantes" dans les documents ministériels n'empêcherait-il pas les PE de penser le sens didactique dans la construction des situations d'apprentissages ?**

*« Sont considérées comme « bonnes pratiques » les pratiques justes, qui n'augmentent pas les écarts entre élèves. Ce sont également des pratiques partageables, y compris à des professionnel-les moins expérimenté-es. Elles réintroduisent le travail collectif des enseignant-es et s'appuient sur les résultats de la recherche pour évoluer. Mais encore faut-il la mettre en œuvre de manière appropriée en classe, afin de fournir des effets bénéfiques. Elles sont vraiment dépendantes du contexte spécifique de chaque classe.*

*Comment faire alors évoluer sa pratique pour avoir un sentiment de réussite professionnelle plus fort ? Dans les ressources institutionnelles, l'on retrouve des préconisations de soi-disant bonnes pratiques ou bonnes situations, pas si faciles à mettre en œuvre et qui nécessitent donc des adaptations au contexte de sa classe. De nombreux travaux ont montré que cette part quasi-invisible du travail enseignant, le travail sur les ressources documentaires, demande un investissement lourd en temps, nécessite des ressources fiables et complètes et surtout, un accompagnement à l'analyse des ressources au sein d'un collectif de PE, dans les circoncriptions, en formation initiale et continue. »*

## Revivez les interviews de l'UDP Bretagne

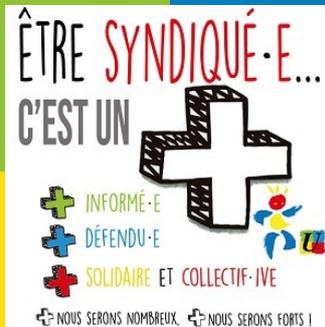
dans leur intégralité sur le site internet de votre section départementale FSU-SNUipp ou en scannant le QR code.



## Pour aller plus loin...

Retrouvez également toutes les références aux publications évoquées lors des diverses interventions...

...mais aussi de nombreuses publications supplémentaires pour élargir le débat et alimenter la réflexion.



Revivez les 20 ans d'UDA (université d'automne) de la FSU-Snuipp :

Participez aux prochaines Universités FSU-SNUipp :



L'UDA nationale en octobre 2023 (inscriptions début septembre)

L'UDP Bretagne en mars 2024 (inscriptions début 2024)



## Témoignages de participant·es

**Marion, professeure des écoles dans le Morbihan :** « C'est la première fois que je participais à un stage syndical organisé par le SNUipp et j'en suis ressortie enchantée. Le stage de 2 jours était convivial et très bien organisé, les interventions étaient de qualité, les intervenant·e-s varié·es et très intéressant·es : CPC, PE, enseignant·es chercheurs, voire de grands noms. Cela fait du bien de partager ces moments entre collègues sur un temps plus long, de prendre du recul vis à vis de la profusion de documents institutionnels et des injonctions, de retrouver l'intelligence du métier, le sentiment de reprendre la main. »



**Aude, professeure des écoles dans les Côtes-d'Armor :** « Les sujets et intervenants étaient très intéressants. Être au plus près des valeurs essentielles pour la défense de notre école publique (qui est un des enjeux majeurs de notre société selon moi) lors de ces deux journées m'a fait beaucoup de bien. Merci à toute l'équipe pour cette belle organisation. »

**Alice, conseillère pédagogique dans les Côtes-d'Armor :** « Deux journées vivifiantes de partage et de réflexion pédagogique : des thèmes variés et d'actualité, des intervenants intéressants, passionnés et engagés. C'est agréable de se poser pour réfléchir et prendre un peu de hauteur avant de retourner avec entrain dans le quotidien de nos métiers. »

